

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 juin 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE**

**Excusé(e)s :**

**Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

## **SUBVENTIONS - VERSEMENT ANTICIPE SUR SUBVENTIONS 2008**

Nous recevons deux demandes de versement anticipé sur les subventions de fonctionnement de la saison 2007 – 2008. Il s'agit de la SASP Stade Clermontois Basket Auvergne – SCBA et du Stade Clermontois Auvergne Basket 63 – SCAB 63.

Le crédit nécessaire est inscrit en inscription modificative.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission la répartition suivante :

### **STADE CLERMONTOIS AUVERGNE BASKET 63**

**70 000 €**

Ce club se maintient parmi l'élite du basket féminin. En prévision de la nouvelle saison qui doit commencer début septembre, et afin de faire face à une trésorerie très lourde en début de saison et des recettes quasi inexistantes, le club sollicite une avance de 70 000 €. Le décalage existant entre le vote des diverses aides et le versement des subventions contraint le club à recourir aux facilités bancaires (loi Dailly). Ces frais se sont élevés à environ 10 000 € pour cette saison.

La subvention précédente s'élevait à 137 500 € dont une avance de 80 000 € sur l'exercice 2006.

### **STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE**

**200 000 €**

Le club assure son maintien en Pro A. Il continue de se renforcer au plan sportif et administratif suite à la transformation de ses statuts en SASP afin de respecter les critères de la LNB.

Pour démarrer une nouvelle saison, il souhaite obtenir une avance de 200 000 €.

La subvention précédente s'élevait à 348 000 € dont une avance de 200 000 € sur l'exercice 2006.

## **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.  
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 juin 200

Le Maire,

Pour le Maire, l'Adjointe,  
Christine DULAC-ROUGERIE